



L'an deux mille vingt-six, les vingt janvier à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane ROUAULT, Maire.

Présents : MM./MMES., Stéphane ROUAULT, Thérèse MAINGUY, Didier GUILLOUËT, Philippe SALÉ, Gwénaël BROGARD, Loïc THORON, Jean-Michel HUET, Katell VINCENT, Anaïs CHEVALIER, Nathalie DACQUAIT, M. Frédéric LARROUY CASTERA, M. Paul de VAUCORBEIL, Brigitte KERAUTRET

Absent(s) :

M. Paul de VAUCORBEIL donne procuration à M. Gwénaël BROGARD
Mme Dominique CALMELS-BAROIN donne procuration Mme Brigitte KERAUTRET
Mme Pascaline GUYOT donne procuration à M. Philippe SALÉ

Secrétaire de séance : Mme Katell VINCENT

*_**

✓ **Désignation du secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal doit désigner un secrétaire de séance comme le précisent les articles L 5211-1 et L2121-15 du code général des collectivités territoriales. Conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, il s'agit d'un vote au scrutin secret. Toutefois, le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Le Conseil Municipal désigne Mme Katell VINCENT en tant que secrétaire de séance.

1°) Ressources Humaines

a) Remplacement agent médiathèque

L'agent en poste à la médiathèque étant actuellement en arrêt, une remplaçante a débuté le 17 janvier dernier. Elle réalise le remplacement à la médiathèque, à l'agence postale et à la cantine pour le service.

2°) Bâtiments communaux

a) Remplacement modèle de cuisson à la salle des Coteaux – Pierre BOUIX

M. Philippe SALÉ, conseiller délégué à la gestion des bâtiments, présente le devis de la société PRINCE concernant l'achat d'un modèle de cuisson à la salle des Coteaux – Pierre BOUIX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- PRESENTS : 12	- VOTANTS : 15	
- Abstentions : 0	- Suffrages exprimés : 15	- Majorité absolue : 8
- POUR : 15	- CONTRE : 0	

A l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le devis de la société PRINCE pour un montant de 4 690,00 € HT soit 5 628,00 € TTC
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision

b) Plomberie à la mairie

Monsieur le Maire présente le devis concernant des travaux de plomberie à la mairie proposé par la société TOUZARD. Le devis s'élève à 2 907,00 € HT soit 3 488,40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- PRESENTS : 12	- VOTANTS : 15	
- Abstentions : 0	- Suffrages exprimés : 15	- Majorité absolue : 8
- POUR : 15	- CONTRE : 0	

A l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le devis de la société TOUZARD pour un montant de 2 907,00 € HT soit 3 488,40 € TTC
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision

c) Travaux 2 rue Daniau

La toiture est terminée entre les deux bâtiments. La SADER a réalisé les travaux concernant le raccordement électrique ce lundi 19 janvier 2026.

Le passage entre le café actuel et l'extension a été réalisé.

3°) Voirie

a) Travaux de voirie

Monsieur Gwénaél BROGARD, conseiller délégué à la voirie, présente un supplément concernant les travaux de voirie. L'avenant s'élève à 2 108,00 € HT soit 2 529,60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- | | | |
|-------------------|---------------------------|------------------------|
| - PRESENTS : 12 | - VOTANTS : 15 | |
| - Abstentions : 0 | - Suffrages exprimés : 15 | - Majorité absolue : 8 |
| - POUR : 15 | - CONTRE : 0 | |

A l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les travaux de voirie pour un montant total de 39 544,80 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision

b) Reclassement de voirie

Monsieur Gwénaél BROGARD, conseiller délégué à la voirie, propose d'intégrer de nouvelles voies à l'inventaire relatif à la voirie communale : 13 nouvelles sections sont ainsi ajoutées représentant 693 ml.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- | | | |
|-------------------|---------------------------|------------------------|
| - PRESENTS : 12 | - VOTANTS : 15 | |
| - Abstentions : 0 | - Suffrages exprimés : 15 | - Majorité absolue : 8 |
| - POUR : 15 | - CONTRE : 0 | |

A l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'intégration de 13 nouvelles sections représentant 693 mètres linéaires à l'inventaire des voies communales
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision

4°) Question(s) diverse(s)

a) Pont de l'Abbayes aux Oies

Une étude des enjeux faunistiques doit être réalisée avant de commencer tous travaux de réhabilitation du pont de l'abbaye aux oies.

b) Information redevance déchets

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en place de la nouvelle collecte des déchets à partir du 13 avril 2026. Fin mars, tout le monde aura les emplacements concernant leurs conteneurs.

Concernant la carte d'accès à la déchetterie, la population va la recevoir par courrier.

c) Journée citoyenne du 7 mars

J'aime la nature propre, c'est une opération proposée par les chasseurs pour sensibiliser sur la protection de la nature. Accueil au stade à 8h15 pour un retour à 11h15.

Le Maire,
Stéphane ROUAULT